



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 avril 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

N 111 du 07 avril 2021.

Présents : BARBEY Olivier (Délégué Général); BONNOT Marion; CORBARA Alexis; DOLIAS Laurent; DOUCET Germain (à partir de samedi 14h); DUBREUIL Camille; LAFONT Cédric; LEJOSNE Fiona; LETELLIER Emilie; MORTEVEILLE Olivier; RAYNOUARD Justine; JAFFREZIC Marion (Représentante CSE)

Invités :

Excusés : IZING Adèle; DUVIVIER Yan;

Étaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Adoption de l'ordre du jour
- Délégation AG du Scoutisme Français
- Service National Universel



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est soumis au vote, sans propositions de modification.

Délibération 2021-04-01: Adoption de l'ordre du jour :

Historique : la proposition de l'ordre du jour a été envoyée aux membres du CD. La proposition est soumise au vote.

Le Comité Directeur adopte l'ordre du jour de la séance du 7 avril 2021.

9 POUR; 0 CONTRE; 0 ABSTENTION ; Unanimité des présent-e-s

Délégation AG du scoutisme Français

L'AG du SF a lieu dimanche 11 avril. Les EEDF peuvent y envoyer 10 personnes, et disposent, comme les cinq autres associations, d'une seule voix.

Olivier B assurera l'animation de l'AG du SF.

Il n'y a pas énormément d'enjeux sur cette AG du SF identifiés pour l'instant. Ce sera le bilan de la présidence EEDF du SF par Yannick D, et l'entrée en fonction de Pierre E à la trésorerie du SF.

Le bureau a déjà validé la composition de la délégation du SF. Le comité directeur est amené à ratifier cette décision.

Délibération 2021-04-02: Délégation AG du Scoutisme Français du 11 avril 2021

Historique : la proposition de composition de la délégation a été envoyée aux membres du CD. La proposition est soumise au vote.

Le Comité Directeur, régulièrement réuni en visio-conférence le mercredi 7 avril 2021, adopte la composition de la délégation qui représentera l'association lors de l'Assemblée Générale annuelle du Scoutisme Français le 11 avril 2021.

10 POUR; 0 CONTRE; 0 ABSTENTION; Unanimité des présent-e-s

Service national universel

Rappel de quelques éléments de contexte

La Base du Parc est louée pour un stage de cohésion SNU en juin 2021. Les membres du comité directeur ont eu connaissance de cette information de manière fortuite, sans en avoir été informés officiellement.

Le président a contacté le comité de gestion afin qu'il justifie cette décision qui va à l'encontre de la demande explicite du comité directeur datant de décembre 2020. Le comité de gestion a répondu sous forme d'un padlet, en annexe de ce compte rendu. Suite à cette réponse, le président, en accord avec le reste du bureau, a demandé une réponse rédigée, ce à quoi l'équipe de la Base du Parc a répondu que le padlet contenait l'ensemble des éléments de la réponse et qu'il n'était pas nécessaire de produire une réponse rédigée.

Un résumé des échanges est disponible en annexe.

Par ailleurs, une motion adoptée en 2019 demande que les EEDF travaillent à construire une proposition d'alternative au SNU. Cette motion n'a à ce jour pas été suivie d'effet.





Tour de ressenti sur la question

Prise de parole n°1 :

Pour le groupe de travail, tant que c'est pour une alternative, c'est une bonne idée. Mais je pense qu'on n'aura jamais les forces bénévoles pour.

Pour la Base du Parc, je pense qu'ils nous mettent en danger vis à vis du ministère, qui ne nous aurait rien demandé. Suite à leurs démarches, on va devoir faire des manoeuvres de marche arrière et ça nous met en danger : c'est irresponsable de leur part, et ça m'agace. J'alterne les moments où j'ai envie de rappeler qu'on est ceux qui sont "investis des pouvoirs les plus étendus pour toutes actions et décisions qui ne sont pas du ressort exclusif de l'assemblée générale" (statuts) et les moments où je me dis que quelque part, le projet de la Base du Parc bat vraiment de l'aile et qu'ils sont en recherche d'une identité à travers le projet, et que l'on devrait vraiment se mettre à leur écoute et les aider à trouver un projet qui ait du sens, viable et qui les occupe ; ça leur fera oublier le SNU.

Prise de parole n°2 :

Pas d'enjeu pour le moment sur cet évènement, qui sera probablement annulé du fait du contexte sanitaire ; l'objectif est moins que le séjour de juin n'ait pas lieu, que de pouvoir démontrer à l'association qu'on a maintenu ses volontés sur la question du SNU par différents biais. La discussion SNU aura encore, inévitablement, lieu à l'AG ; il faudra canaliser les échanges, et dans cette optique, le groupe de travail pourrait avoir un rôle à jouer. Laisser de la place aux personnes qui ont envie d'en débattre dans ce groupe, en amont de l'AG de préférence. Essayer d'empêcher le séjour de juin serait davantage une perte de temps et d'énergie dans la mesure où tout est prêt et engagé.

Prise de parole n°3 :

Je suis attaché à la complémentarité EEDF/Éducation Nationale. Je pense qu'on est attendus par le ministère sur le SNU. Maintenant on a voté une délibération, donc on l'applique, et les éclés se distancient du SNU... au moins jusqu'à la prochaine AG. Une décision prise par le CD doit être appliquée. Est-ce qu'on sera en mesure de l'empêcher ou pas, je ne sais pas si c'est le plus important. Ce qui me semble intéressant, c'est ce groupe de travail qui puisse proposer une alternative. Là on aura l'air plus solides face au ministère pour justifier pourquoi on n'y va pas, on ne sera pas juste contre, on sera force de proposition. On n'est pas non plus là pour être systématiquement contre les décisions du gouvernement.

Prise de parole n°4 :

Il y a un enjeu de positionnement par rapport à la politique de jeunesse unique proposée par ce gouvernement mise en place autour du SNU. Besoin de replacer l'enjeu du positionnement face au dispositif. Besoin de développer l'argumentaire au niveau du CD afin de pouvoir expliquer les prises de positions contre la proposition. Même dans ses remaniements, le SNU reste composé de nombreux axes en inadéquation totale avec les perspectives de l'association. Le fonctionnement associatif de façon globale pourrait être impacté par un manque de répondant vis-à-vis des dispositions prises par Morbecque à l'encontre même des décisions associatives et réaffirmées à de nombreuses reprises par le CD.

Au sujet du groupe de travail SNU : je pense qu'on est déjà présents dans plein de groupes (CNA)EP, Mouvement associatifs...) qui parlent déjà de ce sujet et que c'est déjà là qu'on doit porter une voix, chose que l'on ne fait pas forcément pour le moment.

Pour moi, il faut mettre une dead line à Morbecque dans l'optique d'une prise de contact avec les partenaires afin de déprogrammer le séjour, sous forme d'ultimatum.





ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS
DE FRANCE

Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 07 avril 2021
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Prise de parole n°5 :

Je pense que le débat porte plus sur le respect de nos positions démocratiques que sur le SNU et sur la capacité que l'on a à l'assurer. Les gens le regardent dans l'association : est-on capables de suivre ce que demande l'AG ? Les gens derrière la Base du Parc, ils ont été aux manettes à un moment (ancienne présidente, ancien trésorier, ancien délégué général) et ils ont conscience de ça aussi. Moi je pense que c'est important qu'on apporte le cadre, sinon quelle crédibilité on a ? Quelle crédibilité a l'AG, instance soi-disant souveraine ? Pourquoi les autres groupes devraient se plier aux règles associatives, dans ce cas ? On se plie aux décisions de l'AG et c'est tout.

Prise de parole n°6 :

Il s'agit d'un exemple de remise en question du système démocratique de l'association et de la légitimité du CD, il y a un réel besoin de réaffirmer la place de la souveraineté de l'AG. Perte de temps alors qu'on a déjà parlé de tout ça à maintes reprises. Je rejoins la proposition de mettre un deadline à la Base du Parc pour déprogrammer le séjour.

Prise de parole n°7 :

Plutôt en accord avec ce qui a déjà été dit et avec la proposition d'ultimatum. Pour le groupe de travail, encore et toujours je maintiens que la première étape doit être la consultation de nos jeunes : leurs attentes et leurs besoins, leurs avis et retours vis à vis du SNU. Ce sont et ce seront eux les premiers concernés. Ils/elles ont leur place dans ce débat et le positionnement de l'asso.

Prise de parole n°8 :

Je me retrouve dans la proposition d'ultimatum à adresser à la base du parc, pour annuler l'organisation de ce séjour.

Prise de parole n°9 :

Le sujet du SNU, on peut être pour ou contre, mais là le sujet c'est de faire respecter nos décisions et celles de l'AG. Le vœu il n'est pas caduc pour le moment, tant qu'on n'en a pas discuté en AG. Déjà l'an dernier ils ont organisé un SNU alors qu'ils n'avaient pas le droit. Ils ont embauché des gens via les éclés, ils ont communiqué en tant qu'éclés. Là pour moi il y a un enjeu à mettre un stop et à dire qu'ils sont allés trop loin. Après je suis aussi pour prendre les devants pour régler le conflit. On règle ce vice de procédure, mais derrière on ne laisse pas gangréner le sujet et on fait en sorte de faire disparaître ce conflit dans l'association. Pour le groupe de travail, moi dans le nom je n'aurais pas mis SNU, ça revient à dire que la seule politique qui existe c'est celle-là ou une autre, c'est trop binaire. Soit on accompagne vraiment ce groupe et on fait en sorte qu'il y ait une vraie proposition qui en sorte, mais si on part sur un groupe qu'on laisse se taper dessus pour rien en sortir juste pour respecter une motion, c'est du temps perdu et ça ne m'intéresse pas.

Prise de parole n°10 :

La délibération du mois de décembre avec le mot "demande" était problématique dans sa formule, elle a peut-être engendré un entretien du conflit qui s'entérine au fil du temps. La proposition d'ultimatum pourrait conduire à une explosion de ce conflit, de surenchérir de façon très violente. Les répercussions sur le reste de l'association seront inévitables. Ma proposition, c'est de prendre acte de la situation d'interprétations différentes et de conflits entre les décisions associatives et les dispositions prises à leur encontre d'une part, et de faire remonter le questionnement de façon construite en AG. Concernant le groupe de travail, je n'ai aucun souci à ce que le mot SNU n'apparaisse pas, je m'en fiche un peu. Et j'avoue que la proposition de consultation de nos jeunes, avant l'AG, me plait bien.

Première proposition de délibération suite à ce tour de ressenti :



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Courant du mois de Mars 2021 l'équipe de Gestion et d'Animation du Centre Permanent National de la Base du Parc a fait connaître au Comité Directeur son intention d'accueillir à nouveau dans ses murs un stage de cohésion du Service National Universel (SNU) en juin 2021, et ce malgré l'opposition formelle du Comité Directeur en décembre dernier qui demandait à l'ensemble des structures de l'association de ne pas accueillir de session du SNU.

Cette délibération du Comité Directeur en décembre 2020 avait été prise en cohérence avec :

- *le contenu du vœu adopté par l'Assemblée Générale de 2019, intitulé "Service National Universel", qui s'oppose à la mise en place du Service National Universel et demande le retrait de ce projet.*
- *la décision du Comité Directeur d'Août 2019 de ne pas accueillir la phase 2 du SNU*
- *la non-adoption d'une motion par l'Assemblée Générale de 2020 intitulée "Accueil des jeunes /SNU" qui appelait à accueillir des jeunes durant la phase 2 du SNU*

L'Equipe de Gestion et d'Animation de la Base du Parc justifie sa décision autour de deux arguments principaux :

- *- le vœu de 2019 serait caduque car le SNU n'est plus piloté par le ministère de la défense*
- *- la tenue du SNU à Morbecque relèverait d'une simple location et n'engage pas directement les EEDF dans le dispositif*

L'analyse du Comité Directeur est autre :

- *- une position politique officielle de l'association votée en AG ne peut pas être considérée obsolète moins de deux ans après si le sujet n'a pas été rediscuté en Assemblée Générale. Le vœu de la région Rhône Alpes intitulé "SNU" qui sera débattu à l'AG 2021 sera peut-être l'occasion de revoir cette position, en attendant celle-ci n'a pas changé.*
- *- il serait mensonger d'affirmer que l'accueil de cette session SNU ne relève que de la location simple et n'implique pas les EEDF ni leur image. Pour preuve, la session accueillie en 2019 a donné lieu à de nombreuses publications dans la presse (journaux, télévision) où les EEDF ont été largement cités, au moment même où ils demandaient le retrait du dispositif SNU.*

En conséquence, le Comité Directeur, régulièrement réuni en visio-conférence le mercredi 7 avril 2021, enjoint l'Equipe de Gestion et d'Animation de la Base du Parc de se mettre en conformité avec sa demande de ne pas accueillir de session du SNU, en prenant contact avec les partenaires institutionnels et associatifs localement pour annuler la tenue du stage de cohésion du SNU prévu en Juin 2021.

Si au 30 avril le Comité Directeur n'avait toujours pas de confirmation formelle de l'annulation, alors la direction de l'association prendra les mesures nécessaires pour rendre cette annulation effective en prenant contact directement avec les partenaires organisateurs.

Réactions à cette proposition

Réaction n°1

Il est en effet important de ne pas mettre l'asso à feu et à sang, mais il ne s'agit pas de deux groupes très distincts qui s'affrontent sur un sujet. Le problème est que 4 votes (2 AG, 2 CD) ont déjà été formulés contre le SNU de façon claire. Reporter le problème ne permet pas d'avoir des garanties sur le respect des décisions à l'avenir. Le message envoyé est de dire que le non-respect de ces décisions n'est pas préjudiciable. En tant que CPN, Morbecque axe sa stratégie de développement autour du SNU : on laisse s'engager une telle structure dans un dispositif allant à l'encontre des dispositions prises à différents niveaux dans l'asso. Peut-être qu'à un moment, il y a besoin d'un arbitrage fort, d'une protection claire





des prises de positions associatives. Si tenue de ces séjours malgré tout pour des objectifs locatifs, demande d'effacement de tout lien avec l'association (logo, etc), sous peine de radiation, d'exclusion ; en tout cas d'un moyen de garantir le respect des dispositions associatives...

Réaction n°2

Je rejoins ce positionnement dans sa dimension de garantir par des dispositions de sanction claires (plus dans la menace que dans le concret dans un premier temps). Peut-être également que l'enjeu principal est celui de permettre à l'équipe de gestion de se saisir d'autres projets.

Réaction n°3

Le risque, c'est que à partir du moment où on respecte le cadre, il faut qu'on le respecte sur tout. Et il y en a plein des décisions qu'on ne respecte pas, même sur les deux dernières AG. Donc il faut qu'on soit vigilants. Et à mon avis, quelle que soit notre décision ce soir ça va envenimer les choses même si on part sur une version light. Moi je dis qu'on peut fermer les yeux sur juin, mais très vite il va falloir se pencher sur leur modèle pour qu'ils aient autre chose que le SNU à proposer l'an prochain. Il faut penser plus loin qu'à du court terme.

Réaction n°4

L'option très drastique pose problème dans sa possibilité de mettre réellement le feu aux poudres. À titre personnel, il ne me sera pas possible de la porter. L'option plus "compréhensive" et axée vers une réflexion des leviers existants pour dissocier tout lien avec l'association et la mise en place du dispositif pourrait permettre de sortir du problème par le haut.

Réaction n°5

Moi je veux bien qu'on prenne acte, mais il nous faut absolument la garantie que notre image ne soit pas utilisée. Donc on peut modifier. Par contre, si cette demande-là n'est pas respectée, on passera à des sanctions.

Seconde proposition de délibération suite à ces réactions

Courant du mois de Mars 2021 l'équipe de Gestion et d'Animation du Centre Permanent National de la Base du Parc a fait connaître au Comité Directeur son intention d'accueillir à nouveau dans ses murs un stage de cohésion du Service National Universel (SNU) en juin 2021, et ce malgré l'opposition formelle du Comité Directeur en décembre dernier qui demandait à l'ensemble des structures de l'association de ne pas accueillir de session du SNU.

Cette délibération du Comité Directeur en décembre 2020 avait été prise en cohérence avec :

- *le contenu du vœu adopté par l'Assemblée Générale de 2019, intitulé "Service National Universel", qui s'oppose à la mise en place du Service National Universel et demande le retrait de ce projet.*
- *la décision du Comité Directeur d'Août 2019 de ne pas accueillir la phase 2 du SNU*
- *la non-adoption d'une motion par l'Assemblée Générale de 2020 intitulée "Accueil des jeunes /SNU" qui appelait à accueillir des jeunes durant la phase 2 du SNU*

L'Equipe de Gestion et d'Animation de la Base du Parc justifie sa décision autour de deux arguments principaux :

- *- le vœu de 2019 serait caduque car le SNU n'est plus piloté par le ministère de la défense*





- - la tenue du SNU à Morbecque relèverait d'une simple location et n'engage pas directement les EEDF dans le dispositif

L'analyse du Comité Directeur est autre :

- - une position politique officielle de l'association votée en AG ne peut pas être considérée obsolète moins de deux ans après si le sujet n'a pas été rediscuté en Assemblée Générale. Le vœu de la région Rhône Alpes intitulé "SNU" qui sera débattu à l'AG 2021 sera peut-être l'occasion de revoir cette position, en attendant celle-ci n'a pas changé.
- - il serait mensonger d'affirmer que l'accueil de cette session SNU ne relève que de la location simple et n'implique pas les EEDF ni leur image. Pour preuve, la session accueillie en 2019 a donné lieu à de nombreuses publications dans la presse (journaux, télévision) où les EEDF ont été largement cités, au moment même où ils demandaient le retrait du dispositif SNU.

Le Comité Directeur prend acte et regrette la volonté de l'Equipe de Gestion et d'Animation de la Base du Parc de ne pas respecter les décisions prises par l'association en maintenant sa volonté de louer la base pour d'accueillir un stage de cohésion du SNU en juin prochain.

Dans une volonté d'apaisement et de dialogue, le Comité Directeur ne s'opposera pas à la tenue de cette session mais exige :

- qu'aucun-e adhérent-e de l'association n'y participe en se prévalant des EEDF
- que l'association, son nom et son image, ne doivent en aucun cas y être associés sur quelque support que ce soit et que la structure organisatrice de ce séjour en soit informée
- qu'aucun moyen salarié de l'association ne soit mobilisé au service de la session SNU

Par ailleurs, dans une volonté d'apaisement et de résolution du conflit, le Comité Directeur mettra en place un espace de dialogue avec l'équipe de la Base du Parc au plus vite avec un médiateur extérieur.

En cas de nouveau non-respect des règles énoncées ci-dessus, les militant-e-s s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.

Conclusion du temps d'échanges

La dernière proposition de délibération semble être unanime, quelques modifications de formulation seront réalisées pour un vote en comité directeur samedi 10 avril.

Concernant le groupe de travail, le comité directeur retient la création d'un groupe, qui travaillerait sur la proposition sur une politique sur l'engagement des jeunes (et non pas simplement sur le SNU). Le comité directeur retient aussi la volonté de consulter les jeunes de l'association. Une délibération sera également proposée dans cette optique pour un vote samedi 10 avril.

